

M2 Didactique Semestre 3

Dossier1 Pratiques d'évaluation en apprentissage

Enseignante BENAMER B.F.

I. Définitions, Types et Formes de «L'Evaluation »

Introduction

Parler d'évaluation c'est évoquer le jugement de valeur qu'on peut porter sur la performance de l'élève, ses capacités dans la maîtrise de la langue. Evaluer, c'est donc apprécier, valoriser et noter. Ainsi nous avons l'appréciation habituelle exprimée par les termes bien connus dans le milieu pédagogique : insuffisant, mal, bien assez bien très bien (...).

Cette appellation devient d'ailleurs surchargée, quand elle vient justifier une note, alors qu'elle n'est en fait qu'une redondance.

Mais avant de cerner les relations entre les objectifs visés par l'évaluation dans enseignement/ apprentissage, les résultats obtenus à travers l'évaluation et les écarts entre celui-ci et les résultats attendus, nous allons d'abord déterminer l'évaluation et ses différentes acceptions ainsi que les types d'évaluation

Les différentes acceptions du concept d'évaluation

Certaines définitions restent générales d'autres s'inscrivent avec précision dans le cadre de l'enseignement /apprentissage. Les définitions généralisantes renvoient au jugement de valeur qu'on projette sur une situation, un objet, une personne, une action, un projet(...), en le comparant aux autres ou en ciblant ses qualités et défauts ou inconvénients. C'est donc un jugement de valeur qui permet d'établir une décision, une prise de position ou un verdict. Evaluer c'est donc, juger, jauger, mesurer. Comme nous l'avons vu en TD1, de la plus récente aux précédentes définitions ou « prémices de l'évaluation », celles-ci se complètent ou se précisent dès lors qu'elles ciblent un domaine ou situation pédagogique bien déterminée.

Retenons que pour Benjamin Bloom « L'évaluation est la formulation, dans un but bien déterminé, de jugements sur la valeur de certaines idées, travaux, situations, méthodes, matériels(...)»¹

La définition de Louis Porcher la rejoint aussi lorsqu'il la voit comme : « L'ensemble de processus par lesquels on mesure les effets produits par une action organisée en vue d'atteindre des objectifs définis »²

Les définitions relatives directement à l'éducation et l'enseignement présentent la notion d'évaluation comme contrôle, vérification, mesure pratiquée par des évaluateurs (enseignants ou examinateurs) sur des évalués (élèves, examinés ou candidats). Ce que nous précisons les définitions qui suivent.

¹ Bloom B., *Taxonomies de Bloom*, 1956, www.enseigner.ulaval.ca > files > taxonomie_cognitif

² Porcher L., « *Le Temps, l'éclectisme, l'évaluation* », in *Évaluation et certifications en langue étrangère /Le Français dans le monde*, Août-Septembre 1993, pp. 186-191.

Françoise Raynal et Alain Rieunier la présentent comme « L'action d'évaluer, c'est-à-dire, attribuer une valeur à quelque chose : événement, situation, individu, produit », autrement dit c'est « examiner le degré d'adéquation entre un ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats à l'objectif fixé, en vue de prendre une décision. »³

Le CECRL considère l'évaluation comme la mise en situation de la performance qui ne peut exister que lorsqu'en « exige de l'apprenant qu'il produise un échantillon de discours oral ou écrit. »⁴

Pour Pierre Martinez, « Evaluer, c'est donner une valeur, noter, apprécier. »⁵

A travers les recherches de Denise Lussier, de Charles Hadji, de Michel Barlow, de Christine Tagliante, de Janine Courtillon (...), d'autres définitions rentrent en étroite relation avec les différents types d'évaluation.

1. Les quatre types et formes d'évaluation

Quatre types d'évaluation coexistent dans tout dispositif d'enseignement/apprentissage : l'évaluation sommative, l'évaluation formatrice, l'auto évaluation et l'évaluation formative.

L'Évaluation sommative

Cette évaluation se pratique à la fin d'un semestre ou d'un trimestre, comme elle s'actualise en fin d'année de formation ; elle peut aussi être réalisée à la fin d'un dossier d'enseignement/apprentissage ou de tout autre cursus de formation.

Elle a ses particularités, son ou ses objets, ses évaluateurs, ses évalués, ses buts, ses objectifs et ses formes

- **Caractéristiques et formes de l'évaluation sommative**

Elle se pratique à la fin d'un programme, d'un cycle scolaire ou universitaire, à la fin d'un trimestre ou semestre. Donc, à la fin d'un apprentissage étalé sur une durée assez longue et fixée au préalable à travers les directives ministérielles et les programmes de l'institution de formation. Elle est appelée évaluation normative ou normée, c'est-à-dire

³ Raynal F. et Rieunier A. *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés*, Paris, ESF, 1997, p.133.

⁴ CECRL, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier, 2001, p.142 .

⁵ Martinez P., *Didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, 1996, p. 100.

HADJI C. « L'évaluation, règle du jeu » ESF, Paris, 2000.

notée : ce sont les notes obtenues qui permettront de situer un apprenant par rapport au seuil de réussite exigé et/ou par rapport aux autres examinés ou candidats.

Cette vérification ou contrôle, fait donc office de bilan pour l'apprenant ou l'étudiant, par les chiffres (en classant les examinés selon un ordre décroissant, c'est-à-dire du meilleur résultat au moins bon, à la fin de la période d'apprentissage).

Elle est le plus souvent écrite, mais il se trouve qu'on intègre de plus en plus, l'évaluation sommative orale : après l'écrit d'un concours (de magistère, de doctorat et aussi lors des concours de recrutements pour des postes qui exigent un certain niveau d'étude.

De même, avec l'avènement de la licence LMD de français, l'évaluation de l'oral est de rigueur, car il intégré comme module à part entière pour les trois niveaux.

- **Objectifs de l'évaluation sommative**

De ce fait, son objectif est d'évaluer la compétence de communication dans son ensemble, en contexte, qui permet de porter un jugement objectif sur le savoir, le savoir-faire et le savoir-être de l'examiné ou du candidat.

- **Buts de l'évaluation sommative**

Les buts peuvent être différents selon le niveau ou le cycle visé :

Ainsi l'évaluation sommative peut permettre :

-La certification : délivrer un diplôme couronnant un cursus scolaire ou universitaire : le brevet d'enseignement moyen (BEM) ; le baccalauréat de l'enseignement secondaire(BAC) etc...

-la sélection : pour classer les élèves ou les étudiants en concours de master et de doctorat , en vue d'un stage, d'un recrutement pour un poste de travail(...).

-l'évaluation-bilan dans des niveaux intermédiaires visant le passage ou le redoublement en fin d'année et même l'exclusion dans certains cas.

La prise de décision se doit de se baser sur un bilan final, par mesure d'objectivité, par rapport au niveau réel de l'examiné et ses dispositions à passer ou non à un niveau supérieur (ou à être aussi réorienter d'une filière à une autre, dans certains cas pour éviter la situation d'échec).

L'Evaluation formatrice

Cette évaluation s'actualise chaque fois que l'apprenant ou l'étudiant se retrouve dans des situations où il s'isole pour faire des révisions, réaliser des devoirs ou travaux donnés à faire en dehors des séances de classe, ou même lorsqu'il se prépare aux contrôles continus, aux examens ou compositions. Pourquoi formatrice ? Parce que dans ces moments de contrôle de vérification personnelle, de ce qu'on est capable de faire ou de saisir, de facto, on s'auto-évalue par la même occasion ; elle est donc aussi, auto évaluatrice.

Elle permet de prendre conscience de ses réelles potentialités dans ces moments « de solitude » disons salvatrice, qui incite le sujet à agir, faire appel aux camarades, aux parents(...), chercher par lui-même à remédier à ce qui lui pose problème et débloquer la

situation d'handicap. Elle est donc périodique, mais en même temps, auto formative dans la mesure où elle incite à l'autonomie et la responsabilité dans la progression.

L'auto évaluation

Cette activité de contrôle ou de vérification, de jugement sur soi, sur ce qu'on est capable de faire ou non, sur ce qu'on a réalisé ou pas, concerne aussi bien l'apprenant que l'enseignant lui-même (toute personne qui jauge et évalue son action, sa réalisation ou sa situation, son état(...) pendant la séance de cours et même après..

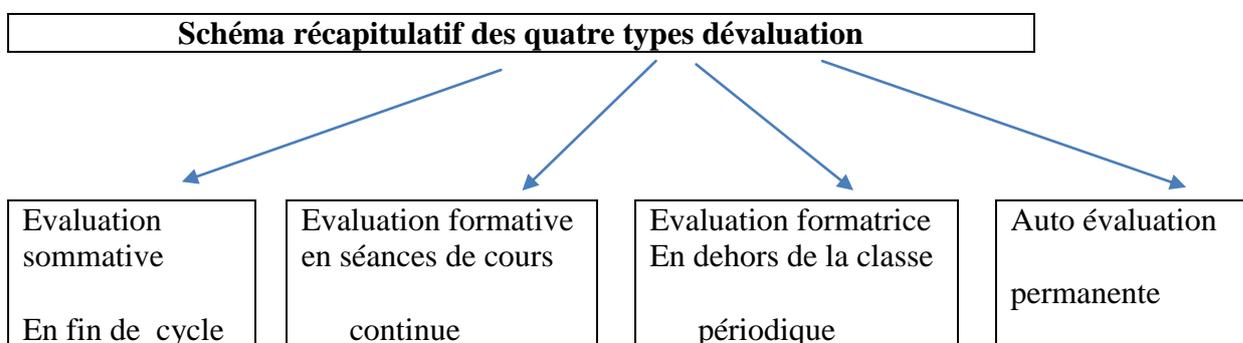
Elle permet à chacun qui pose un regard évaluatif sur son produit, de cerner avec précision ce qu'il a réussi et ce qui a posé problème ou a été raté.

Elle peut donner lieu à des questionnements sur les raisons pour opter pour d'autres possibilités d'enseignement, à d'autres stratégies pour ce qui est de l'enseignant ; de cerner avec précision ses lacunes et erreurs chez l'apprenant ou l'étudiant. Elle est quasi permanente tout au long de l'apprentissage.

L'évaluation formative

Pour Christine Tagliante l'évaluation formative remplit deux fonctions interdépendantes : «Pour l'un comme l'autre, cette évaluation, si elle est totalement intégrée à l'apprentissage, du début à la fin du cursus, va être un appui, une aide. Elle ne sera plus une sanction mais plutôt un outil, dont on se servira pour construire l'apprentissage, dans la durée, en sachant vraiment où l'on va. »⁶

Les deux autres types d'évaluation : pronostique et diagnostique doivent être intégrées dans l'évaluation formative sur le plan de leurs objectifs respectifs ; mais elles sont toujours isolées et étudiées, à part et en premier lieu. C'est ce que nous détaillerons dans la deuxième partie consacrée à l'évaluation formative, en particulier.



⁶ Tagliante C. *L'évaluation*, CLE International, Paris, 1993, p.12.

Dossier 2

L'évaluation formative dans l'enseignement/apprentissage et les compétences de communication

Objets, buts, objectifs, caractéristiques, formes Les critères d'évaluation
Poser la question : pourquoi évaluer n'est pas sans intérêt car elle mérite bien des réponses précises,

C. Tagliante 3 fonctions :

- le pronostic « qui sert principalement à orienter l'élève », - le diagnostic « qui sert à réguler » et c'est cette fonction qui a capté le plus mon attention tout au long de la période d'enseignement/apprentissage - l'inventaire « qui sert principalement à certifier ».⁷

A/ L'enseignant évalue, contrôle, vérifie, mesure pour porter un pronostic : tester le terrain, c'est-à-dire établir un constat de départ et voir dans quelles dispositions se trouve l'apprenant. C'est donc savoir s'il est apte et disposé à saisir ce qu'on vise à lui faire acquérir et prendre : a-t-il les bases nécessaires pour recevoir les savoirs et savoir-faire qu'on lui destine ? Prendre connaissance des pré requis non intériorisés, s'il y a lieu, sans lesquels il ne pourra pas être réceptif aux contenus prévus.

« d'une part comme une aide

à l'apprentissage et par ailleurs comme un objet de mesure et d'appréciation de l'évolution de la compétence des élèves »⁸

Mais nous devons noter que tout dépend de l'objet d'enseignement/apprentissage évaluer des objectifs assignés à l'évaluation ainsi que des buts corrélatifs à cette action.

Voyons les types d'évaluation formative

1/Types et formes d'évaluation formative

1/L'évaluation pronostique

Elle est forcément proactive car elle se pratique au début de tout enseignement qui se veut partir du niveau « supposé réel » de l'apprenant. Voilà pourquoi nous l'intégrons dans cette évaluation formative, alors qu'elle est souvent étudiée à part. Elle sert en premier lieu, une formation qui va répondre aux besoins de l'apprenant en axant sur ce qui fait carence chez lui, pour entamer le cursus d'apprentissage.

Elle se réalise par le biais des :

- 1/ tests d'aptitude : ceux-ci visent le collectif pour établir des statistiques axées sur des acquisitions générales qui permettent de voir le nombre de réussites à ce niveau de savoir ;
- 2/tests de niveaux : ils servent à vérifier les connaissances des apprenants pour pouvoir les sélectionner et confectionner des groupes homogènes selon les niveaux décelés pour viser des objectifs adéquats à leurs besoins réels ;
- 3/tests de contrôle : plus précis, ces épreuves ou tests sont centrés sur des points précis sur le plan des savoirs et savoir-faire : par exemple le passage de vous à tu , l'emploi du

⁷ TAGLIANTE C. (1993) : « L'évaluation », in Technique de classe – Paris, Clé International

⁸ TAGLIANTE Christine, L'évaluation , in Technique de classe – Paris, Clé International ,1993.

conditionnel à la place du futur simple de l'indicatif, l'emploi du style direct ou indirect selon les situations de communications.

Ces tests servent à vérifier s'il y a progrès par rapport au constat du départ. Donc, ils se réalisent en cours d'enseignement- apprentissage. Nous sommes bien dans l'évaluation formative car ces tests de contrôle se pratiquent de manière permanente ou continue ils peuvent être pro actifs, interactifs ou retro actifs.

2/L'évaluation diagnostique : comme son nom l'indique, ses épreuves ont pour fonction de contrôler les acquisitions d'un programme dispensé pendant une durée précise(15jours, un mois , un trimestre) ;on parle dans ce cas de tests de contrôle ,de tests de progrès car ils prennent la mesure de la progression dans ces différent étapes ;

-les tests de contrôle : ce sont des épreuves assez étoffées avec un éventail assez large de connaissances déjà vues pendant les séances antérieures pour voir celles qui sont intériorisées et celles qui ne le sont pas encore. Elles doivent donner lieu à des consolidations des points non acquis, dans ce dernier cas

-Les tests de progrès : ils servent surtout à faire le bilan pour une suite de cours particuliers et sélectionner les points acquis et ceux qui ne le font pas encore pour les prendre en charge ultérieurement dans des séances de remédiation (appelées communément séances de rattrapages). Car comme l'écrit Christine Tagliante, C. Tagliante à ce propos

- le pronostic « qui sert principalement à orienter l'élève »,

- le diagnostic « qui sert à réguler »⁹

Voilà pourquoi l'évaluation diagnostique comme la pronostique, sont aussi à intégrer dans l'évaluation formative dont nous allons préciser les moments de leur application et leurs fonctions respectives

2/ L'évaluation proactive

ses outils de mesure servent à savoir si les apprenants maîtrisent déjà, ce qui est prévu pour la séance et ne pas le ressasser dans ce cas, au risque de les ennuyer. Voir si les prérequis sont à revoir car indispensables pour le cours du jour. Cette évaluation permet donc à l'enseignant de réguler et adapter son enseignement au niveau réel du groupe et non pas au niveau supposé de l'apprenant en se basant sur ce qu'il a déjà reçu comme savoir auparavant.

3/ L'évaluation interactive :

elle se pratique pendant la séance de cours et même à plusieurs reprises dans les petites classes (vérification avec exercices les ardoises).Différentes vérifications ont lieu tout au long de la séance de cours pour vérifier au fur et à mesure du déroulement du cours le suivi et l'acquisition des phases du contenu assuré ; savoir si le « courant passe » toujours, s'il y en a qui ne suivent plus. Les tests se font plus souvent oralement mais aussi par écrit. Elles vérifient chaque étape avant d'aller vers la suivante et donne lieu aussi à des débats interactifs entre l'enseignant et ses apprenants et même entre apprenants : par exemple,

-poser des questions précises sur une notion précise ;

Demander des reformulations différentes d'un même point ; d'un terme, d'une expression importante ;

-chercher des définitions différentes du même terme ou notion ;

-résumer en quelques mots un paragraphe étudié ;

-tirer une conclusion ;

-partir de faits et en déterminer les causes et/ou conséquences (...).

-comparer deux actions, deux états qui s'opposent (...)

4/L'évaluation rétro active :

elle renvoie au contrôle réalisé à la fin d'un séance de cours ; on parle aussi de « tests de sortie » : ils sont préparés bien à l'avance dans le but de savoir avec combien d'apprenants, les objectifs de la séance assurée ont été atteints et combien n'ont pas intériorisé le contenu

⁹ TAGLIANTE C. (1993) : « L'évaluation », in Technique de classe – Paris, Clé International

visé par la séance. Bref, connaître le taux de réussite de son groupe avec exactitude pour suivre sa progression.

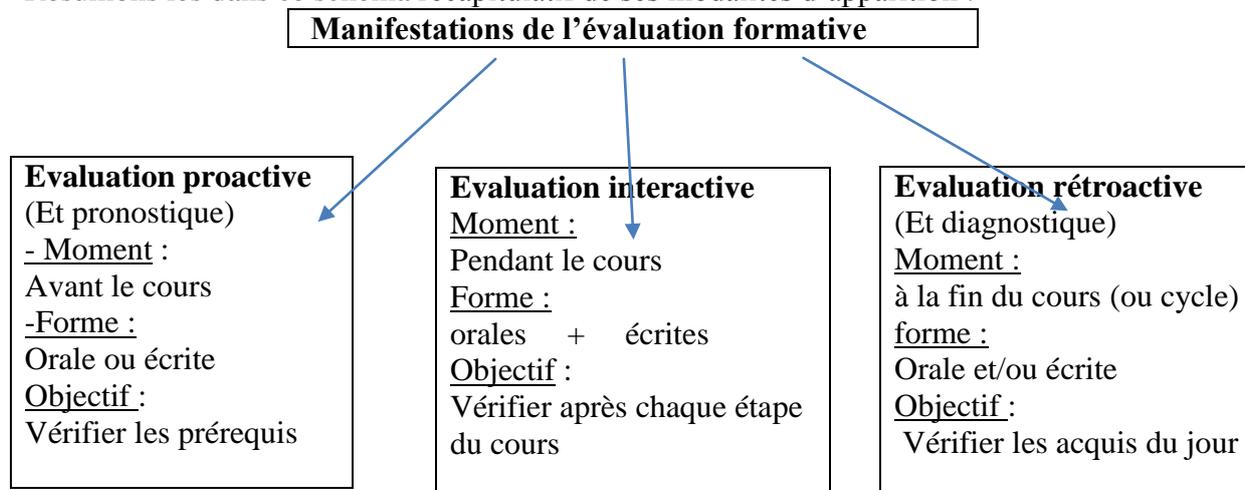
Donc pour reprendre Denise Lussier, l'évaluation formative est un des paramètres incontournable en enseignement-apprentissage car elle « se veut englobante et intégrée à toute démarche d'enseignement et d'apprentissage. C'est dire qu'il doit y avoir congruence entre l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Il faut donc savoir ce que l'on enseigne pour savoir quoi évaluer. »¹⁰.

Par exemple, sur 50 apprenants, s'il y a 35¹¹ et plus qui ont réussi le test, l'enseignant peut passer aux enseignements ultérieurs ; s'il y a moins, il doit impérativement assurer une séance de remédiation après avoir sélectionné le point ou les points non acquis (Cf. notre dossier sur la remédiation) .

Ces tests rétroactifs peuvent être pratiqués aussi après une durée plus ou moins longue après le cours (15 jours, un mois) pour vérifier ce qui reste vraiment intériorisé par les apprenants. Des travaux en différé peuvent être utilisés : donner un travail à rendre 15 à 20 jours après la séance visée. On peut, à juste titre, parler d'évaluation diagnostique, phase incontournable dans l'évaluation formative, car comme le précise à ce sujet aussi Charles Hadji, : « On parlera d'évaluation diagnostique lorsqu'il s'agit d'explorer ou d'identifier certaines caractéristiques d'un apprenant en vue de choisir la séquence de formation la mieux adaptée à ses caractéristiques. »¹².

On parle aussi d'évaluation ponctuelle, dès qu'il s'agit d'un contrôle immédiat non préparé et prévu au préalable ; comme par exemple, lorsque l'enseignant fait faire un feedback aux apprenants pour vérifier ce qu'ils ont retenu de ce qui précède.

Résumons les dans ce schéma récapitulatif de ses modalités d'apparition :



¹⁰ Lussier D., *Évaluer les apprentissages dans une approche communicative*, Paris, Hachette FLE, 1992, p.11.

¹¹ C'est par rapport au taux de réussite de 70% que nous avons comptabilisé les 35 apprenants sur 50. Pour d'autres cela pourrait être 80% ; ce qui n'a rien à voir avec la moyenne, soit dans notre cas 25 /50. C'est à dire la moitié du groupe : là nous sommes en situation d'échec. Donc le taux de réussite c'est au-delà du cinquante-cinquante.

¹² HADJI C., « L'évaluation, règle du jeu » ESF, Paris, 2000

Objectifs et buts de l'évaluation formative

Le double impact de l'évaluation formative

elle agit simultanément aussi bien sur le travail de l'enseignant que sur la rentabilité et la progression chez l'apprenant :

1/chez l'enseignant l'évaluation formative lui sert à vérifier plusieurs objectifs :

- Faire son auto évaluation à travers les réponses de ses apprenants ;
- Détecter les carences de son enseignement pour améliorer sa méthode ;
- Avoir de l'assurance dans sa démarche et acquérir un esprit d'initiative et de créativité ;
- Adopter une attitude positive de réussite face aux apprenants par la quête du meilleur résultat;
- Cerner le niveau réel de ses apprenants pour répondre à leurs besoins langagiers.

2/Chez l'apprenant elle présente un apport pédagogique multiple :

- se rendre compte du degré de maîtrise du point de langue visé ;
- diagnostiquer ses carences avec précision ;
- s'habituer à faire son auto évaluation ;
- prendre conscience de sa propre progression en améliorant constamment son niveau
- développe son autonomie et sa responsabilité dans sa progression, prémices incontournables pour s'ouvrir à une attitude d'auto formation.

-le diagnostic comme déjà vu précédemment, elle permet de vérifier la progression, le suivi réel des apprenants ; de faire ressortir ce qui n'a pas été assimilé ou intériorisé pendant la séance précédente(peut-elle être de 10 minutes comme cela se passe au primaire ou l'emploi de l'ardoise(méthode la Martinière) permet de contrôler au fur et à mesure ce qui a été travaillé pendant la séance d'apprentissage.

Le but étant de remédier et/ou de réguler son enseignement pour atteindre une progression réelle chez la majorité du groupe classe(70 à 89 % de l'ensemble de ses apprenants doivent maîtriser ce qui a été assuré, pour passer aux apprentissages suivants.

-pronostic, à partir de la vérification effectuée, l'enseignant peut changer de méthode ; revenir sur ce qui n'a pas été saisi,

Le but étant de réadapter l'apprentissage d'un point donné au niveau réel du groupe classe, d'orienter son enseignement vers ce qui présente encore des carences chez ses apprenants.

Donc de réguler sa façon d'enseigner et le contenu en harmonie avec les besoins de ses apprenants quitte à confectionner un programme qui lui permettra de remédier à ce qui pose problème pour le ou les apprentissages ultérieurs(prérequis par exemple).

En somme, l'évaluation formative, dans le processus d'enseignement-apprentissage intervient avant, pendant et après chaque séance d'apprentissage.

Elle sert à diagnostiquer, à sonder le savoir réel de l'élève, à repérer les défaillances(déficits), les blocages linguistiques ; pour y remédier immédiatement ou à plus ou moins long terme (lors de la séance suivante...). Donc, elle se doit d'être fréquente, continue et surtout basée sur une précision rigoureuse des critères à vérifier, autrement dit, des objectifs et de leur priorité, les uns par rapport aux autres dans leur articulation : elle est critériée.

Sachant que l'erreur appelle la correction et à l'auto correction à chaud et non en différée, celle-ci doit se pratiquer pendant la séquence ciblée ; elle est donc interne au cours, permanente, diagnostique-pronostique, car l'enseignant part de l'erreur pour revenir à la norme à réinstaller.

l'évaluation, pour reprendre Rudier, « est un processus par lequel, le maître et l'élève jugent de quelle façon, à que niveau, les objectifs ont été atteints. ».

Elle est donc, en étroite relation avec la fonction pédagogique de l'enseignant dans la mesure où elle dévoile à l'apprenant les moyens et stratégies à utiliser pour progresser dans son apprentissage, s'inscrivant dans la métacognition, qui lui permet de s'y regarder faire et réfléchir sur ce qu'il réalise.

Dans le même contexte, l'évaluation formative permet de canaliser le travail de l'enseignant qui prend en charge les points qui posent difficulté aux apprenants et de réguler ainsi l'apport de manière à atteindre les objectifs visés. Enfin, toute évaluation, et de surcroît, la formative, sous-entend qu'elle réclame démarche et modalités précises en relation directe avec le point que l'on cherche à mesurer.

2/Démarches de l'activité d'évaluation formative

Cette activité de vérification continue, se réalise selon quatre étapes hiérarchisées sur le plan temporel et facilement repérable :

1/ l'intention d'évaluer

il s'agit d'une action qui demande réflexion :on y pense ;elle ne se pratique pas de façon inconsciente ou involontaire :il y a une préparation mentale avant celle des questions ou exercices portés sur la version papier ou dictée oralement aux apprenants appelés en didactique « outils de mesure ».

2/la mesure

Réalisation effective en classe de l'étape évaluative grâce aux outils d'évaluation qui permettront de recueillir des informations exactes pour vérifier la performance de chaque apprenant et/ou du groupe : cerner ce qu'ils ont pu réaliser par rapport à ce qu'on attendait

3/ le jugement

Analyse des résultats : comparer et mesurer ce qui a été acquis et ce qui ne l'est pas encore : déterminer les objectifs atteints et ceux qui ne le sont pas encore : interpréter les données fournies par le produit de l'apprenant par rapport aux critères à vérifier (à étudier dans séance de la confection des grilles) jugement qui va permettre une prise de décision adéquate à la situation réelle constatée.

Deux types de lecture des résultats obtenus peuvent effectués selon les buts visés :

-Interprétation normative : représentée par **la note** sur 10,20 ou même 40, elle vise à situer et placer chaque apprenant par rapport à ses camarades ou chaque examiné par rapport aux autres candidats(composition, examen, concours) et le sanctionner par ordre de mérite.

-Interprétation critériée les résultats de l'évaluation sont jugés par rapports aux critères désignant les objectifs à vérifier ;le produit de l'apprenant ou de l'apprenant est évalué par

rapport à des critères importants pour la réussite du point de langue ou de la compétence ciblée en apprentissage : d'où l'emploi de grilles d'analyse avec des échelles appréciables(Cf . Notre cours suivant)

4/ la prise de décision

Cette valuation formative, est d'un grand intérêt au cas où un nombre important d'apprenants n'a pas réussi tel ou tel critère important pour le point ciblé car c'est elle qui va lui permettre de réagir pédagogiquement selon les situations réelles :

- Prendre la décision de refaire certaines parties du cours ;
- Donner d'autres exercices à dessous groupes selon leurs carences
- Faire un débat sur ce qui n'a pas été intériorisé et chacun fera son auto évaluation
- Distribuer les copies et faire refaire les parties défailtantes (voir en détails dans notre partie remédiation)

La décision doit être conforme au type d'exercice ou activité d'évaluation, mais surtout en rapport étroit avec le ou les objectifs visés ; les outils d'évaluation étant nombreux et plus ou moins élaborés selon qu'il s'agit d'évaluer toutes les dix minutes ou en une heure ou plus

Mais il faut rappeler que planifier une opération d'évaluation c'est avant tout chose déterminer et définir :

- l'objet précis de l'évaluation ;
- l'objectif et le but de cette évaluation ;
- le type d'évaluation ;
- la forme de l'évaluation : orale - écrite ;
- le contenu de l'évaluation
- références adoptées (sur le plan cognitif = bloom ; plan affectif=Krathwall et psychomoteur=Harrow).

Sur le plan des connaissances, la classification de Bloom est appréciable pour sa pertinence selon la progression dans la difficulté. Elle porte en fait sur la typologie d'activités en les classant en deux niveaux bien distincts : le niveau inférieur et le niveau supérieur :

Le niveau inférieur, lui-même subdivisé en 3 groupes : la connaissance la compréhension et l'application ; ce niveau 1 fait appel selon Bloom et ses partisans à la mémoire car si l'apprenant sait et qu'il a mémorisé le savoir, il peut le reproduire dès que la situation le réclame(voir surtout syntaxe, orthographe).

Le niveau supérieur avec les activités portant sur l'analyse, ceux de la synthèse et les plus difficiles représentant l'évaluation ou le jugement l'argumentation...) Il est vrai qu'il a rejet de la part de didacticiens la jugeant parfois trop ambitieuse et même avec des confusions et un certain cafouillage par trop de redondances (entre connaissance et compréhension surtout), pour d'autres ou trop de précision mal aspectée. Donc à ce niveau, l'évaluation incite l'apprenant à utiliser ses opinions, son avis, son construit et élabore propre discours :il investit donc, sur plusieurs plans : psychomoteur, linguistique, discursif, pragmatique et socio culturel.

Ainsi G. et V. Delandsheere optent pour 3 niveaux de difficultés de difficultés à évaluer. Les exercices qui visent l'évaluation de la maîtrise de l'objet d'apprentissage, relèvent de la connaissance ; le niveau qui se rapporte au transfert c'est-à-dire réfère à l'évaluation de l'application du savoir ou savoir-faire et le niveau regroupant toutes les activités où l'apprenant s'exprime où l'enseignant évalue les productions de l'apprenant de manière personnelle, d'où le choix de « expression ».

Nous les reprenons dans ce tableau synthétique, même si nous les verrons avec plus de précision, dans la partie que nous consacrons aux outils de mesure. :

Classification de B. Bloom	Classification de G et V Delandcheere
----------------------------	--

Niveau inférieur	Connaissance	Niveau de maîtrise
	Compréhension	
	Application	Niveau de transfert
Niveau supérieur	Analyse	Niveau d'expression
	Synthèse	
	Évaluation	
Observation : répartition complexe dans le niveau inférieur		Observation : Répartition souple

Objectifs et buts de l'évaluation formative

- utilisée comme contrôle diagnostic, comme déjà vu précédemment, elle sert à vérifier la progression, le suivi réel des apprenants ; de faire ressortir ce qui n'a pas été assimilé ou intériorisé(=conceptualisé) pendant la séance précédente(peut-elle être de 10 minutes comme cela se passe au primaire ou l'emploi de l'ardoise (méthode la Martinière), permet de contrôler au fur et à mesure, ce qui a été travaillé pendant la séance d'apprentissage.

Le but étant de remédier et/ou de réguler son enseignement pour atteindre une progression réelle chez la majorité du groupe classe(70 à 89 % de l'ensemble de ses apprenants doivent maîtriser ce qui a été assuré, pour passer aux apprentissages ultérieurs.

-pronostic, à partir de la vérification effectuée, l'enseignant peut changer de méthode ; revenir sur ce qui n'a pas été saisi,

Le but étant de réadapter l'apprentissage d'un point donné au niveau réel du groupe classe, d'orienter son enseignement vers ce qui présente encore des carences chez ses apprenants.

Donc de réguler sa façon d'enseigner et le contenu en harmonie avec les besoins de ses apprenants quitte à confectionner un programme qui lui permettra de remédier à ce qui pose problème pour le ou les apprentissages ultérieurs(prérequis par exemple).

En somme, l'évaluation formative, dans le processus d'enseignement-apprentissage intervient avant, pendant et après chaque séance d'apprentissage.

Elle sert à diagnostiquer, à sonder le savoir réel de l'élève, à repérer les défaillances(déficits), les blocages linguistiques ; pour y remédier immédiatement ou à plus ou moins long terme (lors de la séance suivante...). Donc, elle se doit d'être fréquente, continue et surtout basée sur une précision rigoureuse des critères à vérifier, autrement dit, des objectifs et de leur priorité, les uns par rapport aux autres dans leur articulation : elle est critériée.

Sachant que l'erreur appelle la correction et à l'auto correction à chaud et non en différée, celle-ci doit se pratiquer pendant la séquence ciblée ; elle est donc interne au cours, permanente, diagnostique-pronostique, car l'enseignant part de l'erreur pour revenir à la norme à réinstaller.

l'évaluation, pour reprendre Rudier, « est un processus par lequel, le maître et l'élève jugent de quelle façon, à que niveau, les objectifs ont été atteints. ».

Elle est donc, en étroite relation avec la fonction pédagogique de l'enseignant dans la mesure où elle dévoile à l'apprenant les moyens et stratégies à utiliser pour progresser dans son apprentissage, s'inscrivant dans la métacognition, qui lui permet de s'y regarder faire et réfléchir sur ce qu'il réalise.

Dans le même contexte, l'évaluation formative permet de canaliser le travail de l'enseignant qui prend en charge les points qui posent difficulté aux apprenants et de réguler ainsi l'apport de manière à atteindre les objectifs visés. Enfin, toute évaluation, et de surcroit, la formative, sous-entend qu'elle réclame démarche et modalités précises en relation directe avec le point que l'on cherche à mesurer.

Buts, objectifs de l'évaluation formative

Démarches de l'activité d'évaluation formative

Cette activité de vérification continue, se réalise selon quatre étapes hiérarchisées sur le plan temporel et facilement repérable :

1/ l'intention d'évaluer

il s'agit d'une action qui demande réflexion : on y pense ; elle ne se pratique pas de façon inconsciente ou involontaire : il y a une préparation mentale avant celle des questions ou exercices portés sur la version papier ou dictée oralement aux apprenants appelés en didactique « outils de mesure ».

2/ la mesure

Réalisation effective en classe de l'étape évaluative grâce aux outils d'évaluation qui permettront de recueillir des informations exactes pour vérifier la performance de chaque apprenant et/ou du groupe : cerner ce qu'ils ont pu réaliser par rapport à ce qu'on attendait

3/ le jugement

Analyse des résultats : comparer et mesurer ce qui a été acquis et ce qui ne l'est pas encore : déterminer les objectifs atteints et ceux qui ne le sont pas encore : interpréter les données fournies par le produit de l'apprenant par rapport aux critères à vérifier (à étudier dans séance de la confection des grilles) jugement qui va permettre une prise de décision adéquate à la situation réelle constatée.

Deux types de lecture des résultats obtenus peuvent être effectués selon les buts visés :

-Interprétation normative : représentée par **la note** sur 10, 20 ou même 40, elle vise à situer et placer chaque apprenant par rapport à ses camarades ou chaque examiné par rapport aux autres candidats (composition, examen, concours) et le sanctionner par ordre de mérite.

-Interprétation critériée les résultats de l'évaluation sont jugés par rapports aux critères désignant les objectifs à vérifier ; le produit de l'apprenant ou de l'apprenant est évalué par rapport à des critères importants pour la réussite du point de langue ou de la compétence ciblée en apprentissage : d'où l'emploi de grilles d'analyse avec des échelles appréciatives (Cf. Notre cours suivant)

4/ la prise de décision

Cette valuation formative, est d'un grand intérêt au cas où un nombre important d'apprenants n'a pas réussi tel ou tel critère important pour le point ciblé car c'est elle qui va lui permettre de réagir pédagogiquement selon les situations réelles :

-Prendre la décision de refaire certaines parties du cours ;

- Donner d'autres exercices à dessous groupes selon leurs carences
- Faire un débat sur ce qui n'a pas été intériorisé et chacun fera son auto évaluation
- Distribuer les copies et faire refaire les parties défailantes (voir en détails dans notre partie remédiation)

La décision doit être conforme au type d'exercice ou activité d'évaluation, mais surtout en rapport étroit avec le ou les objectifs visés ; les outils d'évaluation étant nombreux et plus ou moins élaborés selon qu'il s'agit d'évaluer toutes les dix minutes ou en une heure ou plus

Mais il faut rappeler que planifier une opération d'évaluation c'est avant tout chose déterminer et définir :

- l'objet précis de l'évaluation ;
- l'objectif et le but de cette évaluation ;
- le type d'évaluation ;
- la forme de l'évaluation : orale - écrite ;
- le contenu de l'évaluation
- références adoptées (sur le plan cognitif = bloom ; plan affectif=Krathwall et psychomoteur=Harrow).

Sur le plan des connaissances, la classification de Bloom est appréciable pour sa pertinence selon la progression dans la difficulté. Elle porte en fait sur la typologie d'activités en les classant en deux niveaux bien distincts : le niveau inférieur et le niveau supérieur :

Le niveau inférieur, lui-même subdivisé en 3 groupes : la connaissance la compréhension et l'application ; ce niveau 1 fait appel selon Bloom et ses partisans à la mémoire car si l'apprenant sait et qu'il a mémorisé le savoir, il peut le reproduire dès que la situation le réclame(voir surtout syntaxe, orthographe).

Le niveau supérieur avec les activités portant sur l'analyse, ceux de la synthèse et les plus difficiles représentant l'évaluation ou le jugement l'argumentation...) Il est vrai qu'il a rejet de la part de didacticiens la jugeant parfois trop ambitieuse et même avec des confusions et un certain cafouillage par trop de redondances (entre connaissance et compréhension surtout), pour d'autres ou trop de précision mal aspectée. Donc à ce niveau, l'évaluation incite l'apprenant à utiliser ses opinions, son avis, son construit et élabore propre discours :il investit donc, sur plusieurs plans : psychomoteur, linguistique, discursif, pragmatique et socio culturel.

Ainsi G. et V. Delandsheere optent pour 3 niveaux de difficultés de difficultés à évaluer. Les exercices qui visent l'évaluation de la maîtrise de l'objet d'apprentissage, relèvent de la connaissance ; le niveau qui se rapporte au transfert c'est-à-dire réfère à l'évaluation de l'application du savoir ou savoir-faire et le niveau regroupant toutes les activités où l'apprenant s'exprime où l'enseignant évalue les productions de l'apprenant de manière personnelle, d'où le choix de « expression ».

Nous les reprenons dans ce tableau synthétique, même si nous les verrons avec plus de précision, dans la partie que nous consacrons aux outils de mesure. :

Classification de B. Bloom		Classification de G et V Delandcheere
Niveau inférieur	Connaissance	Niveau de maîtrise
	Compréhension	
	Application	Niveau de transfert
Niveau supérieur	Analyse	
	Synthèse	Niveau d'expression
	Évaluation	
Observation : répartition complexe dans le niveau inférieur		Observation : Répartition souple

C. Tagliante sélectionne 3 fonctions:

*- le pronostic « qui sert principalement à orienter l'élève », - le diagnostic « qui sert à réguler » et c'est cette fonction qui a capté le plus mon attention tout au long de la période d'enseignement/apprentissage -l'inventaire « qui sert principalement à certifier ».*¹³

¹³ TAGLIANTE C. (1993) : « L'évaluation », in Technique de classe – Paris, Clé International